

Au Folgoët, les officiers mariniers à la retraite partagent leurs sujets de préoccupation



Une quarantaine d'adhérents a assisté à l'assemblée générale de la section des officiers mariniers à la retraite, samedi, salle Yves-Bleunven, au Folgoët.

La section des officiers mariniers à la retraite et veuves a tenu son assemblée générale, le samedi 4 février 2023, à la salle Yves-Bleunven, au Folgoët, devant une quarantaine d'adhérents et en présence du maire, Pascal Kerboul.

Le président, Jean Herrou, a apporté des informations sur les sujets de préoccupation du moment, tels que le pouvoir d'achat des retraités militaires et la pension de réversion aux veuves. Jean-Pierre Calassou, chargé des maladies professionnelles au sein de l'[AOM29N](#) (Association du Nord-Finistère des officiers mariniers), a ensuite présenté les dossiers « anxiété amiante ».

Soixante-seize adhérents

Trois nouvelles adhésions portent l'effectif de l'association à 76 adhérents. Pour 2023, hormis la participation aux manifestations patriotiques, l'association prévoit la journée des adhérents le samedi 3 juin et la conférence des présidents à Saint-Renan au mois d'octobre. Par ailleurs, une sortie à la journée avec le club du Lys sera programmée courant septembre. Enfin, le bureau a été reconduit à l'unanimité, à l'issue des élections qui ont précédé un moment de convivialité

--	--